

Entre mémoire et usage

Cohabiter avec les vestiges de la Seconde Guerre mondiale

David Vandenbroucke

Promoteurs
Damien Claeys (tsa-lab, LAB, UCLouvain)
Alain Malherbe (HeLA, LAB, UCLouvain)

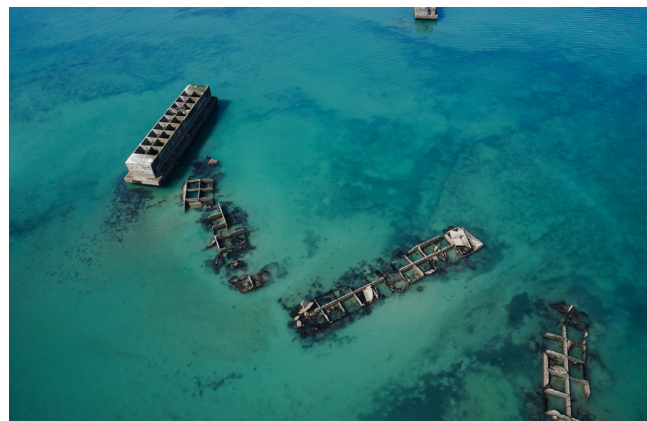
Gestapo - rue traversière, 6, Bruxelles (B)



Cité de la muette, Drancy (FR)



Port artificiel d'Arromanches (FR)



Musée Kolumba, Cologne (D)



Frauenkirche, Dresden (D)



Défenses du Mur de l'atlantique (FR)



Bibliothèque engloutie, Berlin (D)



Batterie de Merville (FR)



Oradour sur Glane (FR)



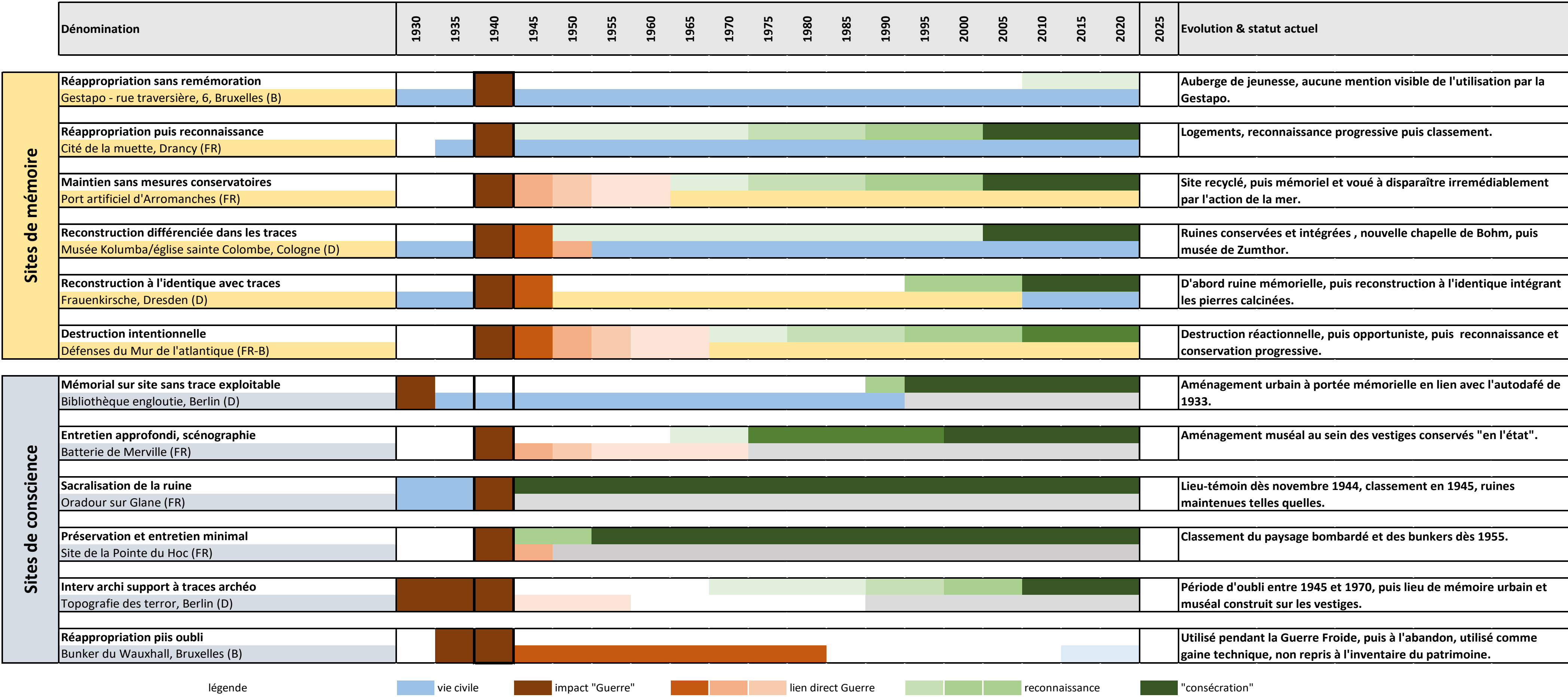
Site de la Pointe du Hoc (FR)



Topographe des terror, Berlin (D)



Bunker du Wauxhall, Bruxelles (B)



Problématique

La recherche portera sur les lieux liés à la Seconde Guerre mondiale en Europe Occidentale, principalement en Belgique, en France et en Allemagne. Elle visera à poser un cadre théorique et conceptuel lié à la cohabitation entre mémoire et usage. Mais ce questionnement peut s'appliquer à tous les pays ayant connu des « faits de guerre sur les cendres desquels des communautés se sont reconstruites sans pour autant se condamner à l'oubli » (Huyssen, 2011).

Valeurs « positives » et « négatives »

Dès 1977, les débats précédant l'inscription du site d'Auschwitz-Birkenau au Patrimoine Mondial de L'UNESCO ont mis en évidence les notions de « valeurs positives » et « négatives » des lieux historiques (Simon, 2024, p. 40). Les sites qui portent la mémoire des conflits armés résonnent comme des avertissements contre la répétition des événements qui s'y sont déroulés. L'inscription d'Auschwitz devait rester un cas isolé « comme un site unique représentant tous les camps de concentration et de la mort de la Seconde Guerre mondiale et limitant ainsi l'inscription d'autres sites de nature similaire. » (Luxen, 2018, p. 24) Toutefois, ces dernières années, l'arrivée d'autres propositions d'inscription a poussé l'UNESCO à relancer les débats afin de construire un cadre de réflexion portant sur la mémoire négative comme valeur universelle exceptionnelle, dans le respect de ses objectifs de promotion de la paix et de la réconciliation entre les communautés.

Sites de mémoire et sites de conscience

Dans ce contexte, Beazley et Cameron (2020) distinguent les « sites de mémoire » et les « sites de conscience ». Si les *sites de conscience* se caractérisent par une valorisation pédagogique, ce n'est pas nécessairement le cas des *sites de mémoire* qui sont souvent des monuments non intentionnels de portée communautaire ou régionale et qui sont restés intégrés dans la vie active tout en étant porteurs de cette mémoire dite *négative*. Une gradation (ou dégradation) est alors observée, allant de la non-intervention architectonique au profit d'une conservation, à l'intervention architecturale ou scénographique la plus poussée. Comment sert-elle le propos et à partir de quels jalons devient-elle une menace pour « l'unité potentielle » du lieu (Brandi, 1963) ?

Bibliographie
Beazley, O., & Cameron, C. (2020). *Étude sur les sites associés aux mémoires de conflits récents et à d'autres mémoires négatives et controversées* (No. WHC/21/44.COM/INF.8.2; p. 63). UNESCO.
Brandi, C. (1963). *Théorie de la restauration*. Editions du patrimoine.
Choay, F. (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Seuil.
Huyssen, A. (2011). *La hantise de l'oubli, essai sur la résurgence du passé*. Kimé.
Luxen, J.-L. (2018). *L'interprétation des sites de mémoire*. Coalition internationale des sites de conscience.
Riegl, A. (1903). *Le culte moderne des monuments*. Seuil.
Simon, J.-C. (2024). "La 'mémoire négative'. Une valeur universelle exceptionnelle ?" *Monumental*, 1-2024, 40-43.
Virilio, P. (1975). *Bunker archéologie*. Éditions du demi-cercle.

Trois axes de réflexion

Usage. Ces édifices, qu'ils aient été érigés à cette fin ou détournés de leur usage initial ont, selon le contexte, fait l'objet d'une reconnaissance immédiate, progressive, ou tardive, voire non aboutie, de la valeur historique ou de remémoration dont ils sont porteurs (Riegl, 1903).

Mémoire. La reconnaissance de ces valeurs de commémoration entraîne une volonté de préservation et de communication qui se traduit par des aménagements visant à les rendre accessibles et intelligibles, parfois au détriment de l'authenticité matérielle du lieu. Le potentiel évocateur peut alors être galvaudé au profit d'une interprétation littérale soutenue par des opportunités mercantiles menant à une forme de « Disneylandisation du Patrimoine » (Choay, 1992).

Trace. A contrario, la vie reprenant le dessus, d'autres lieux-témoins ont dès la fin des hostilités, été rapidement réintégrés dans un processus de résilience salvateur. Mais est-ce nécessairement au détriment de la mémoire dont ils sont porteurs ? Leur intégration directe à un contexte actif peut-elle devenir garante de la pérennité de la mémoire dont ils portent la trace ? (Virilio, 1975)